

CHOIX DE LA GRAINE.

Ce sujet ne peut être traité d'une manière satisfaisante à cette place, il y aura lieu d'y revenir au moment où nous traiterons des soins à donner aux plantations et particulièrement aux plantes destinées à la production de la semence.

En l'état, le planteur devra s'adresser à des commerçants sûrs et scrupuleux, n'employer que des graines ayant conservé intacte leur faculté germinative et, dans le but d'être fixé sur ce dernier point, les essayer.

Pour cela on peut disposer entre deux feuilles de papier buvard un certain nombre de graines, humecter légèrement ; tout et le maintenir dans une partie de l'habitation suffisamment chaude, à température peu variable (voisinage d'un foyer), en entretenant l'humidité par l'addition de quelques gouttes d'eau tiède faite de temps en temps. De la production de graines germées au bout de 6 à 8 jours, parfois 10, selon la température et le degré d'humidité, on peut déduire le rendement utile de la semence achetée.

La graine de talac conserve sa vitalité assez longtemps (dix ans ou plus), et il n'y a aucun inconvénient à se munir de bonne graine jeune et à utiliser cette réserve pendant 4 ou 5 ans. La variété produite par le planteur est ainsi plus régulière, ce qui peut le placer avantageusement sur le marché, et il peut suivre sa culture de plus près en bénéficiant, s'il est observateur, de l'enseignement des années précédentes. La graine germe cependant d'autant plus rapidement qu'elle est plus jeune.

La graine peut être enssemencée, germée ou sèche.

L'ensemencement de la graine sèche, sur de bonnes couches demi-chaudes peut donner du plant apte au repiquage dans 40 ou 45 jours. *A priori*, ce plant serait préférable à celui obtenu de graine gonflée ou germée.

La graine sèche résiste mieux sur le semis au moment des froids intenses qui sévissent surtout au début de l'établissement de ces derniers, elle ne craint que très peu de gelée, et peut attendre que l'ensemble de la couche soit suffisamment réchauffé, au cas où la fermentation du lit de fumier tarderait à se produire d'une façon suffisante. Nous conseillons aux planteurs canadiens de consacrer une partie, plus ou moins importante, de leurs semis à ce mode d'ensemencement, et nous serions heureux de connaître les résultats qu'il aura donnés dans le pays. (Il est bien entendu qu'il s'agit de couches demi-chaudes, susceptibles de développer une élévation de température de 70 à 80 degrés dans l'atmosphère où doivent végéter les jeunes plantes, et ceci quelle que soit la température extérieure.)

Notons en passant que la température la plus favorable à la germination de la graine et à la végétation sur les semis est de 80 à 82 degrés environ, les graines sèches peuvent résister à des températures de 110 degrés au-dessous de zéro.

L'ensemencement à graine germée ou gonflée a l'avantage de hâter la levée du plant sur la couche et de faire ainsi gagner un temps très appréciable.

On devra toutefois renoncer à la germination exagérée qui se pratique dans certaines parties du Canada ; sur de bonnes couches, la graine présentant un petit point blanc, ou seulement gonflée, lève très rapidement, et l'on ne risque pas de léser les germes trop développés au cours des froissements obligatoires qui se produisent au moment de l'ensemencement. D'autre part, il y a inconvénient grave à épuiser les faibles ressources de la graine avant que celle-ci soit sur le sol qui doit nourrir et développer la jeune plante à laquelle elle donnera naissance.

GERMINATION.

La germination de la graine peut être facilement obtenue en enfermant cette dernière dans un cachet de drap épais, trempé dans l'eau tiède, égoutté et maintenu dans une partie de la maison à température aussi constante que possible et voisine de 80 degrés. On peut très aisément visiter les graines en entr'ouvrant le sachet de temps en temps. Dans d'autres cas, la graine peut être mélangée à de la terre végétale recueillie au creux des arbres et qui est alors semée avec elle, on maintient une légère humidité